



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E190749

VALABLE JUSQU'AU 22/11/2027

ÉDITÉ LE

02/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/02/2021

Forme juridique : SAS

Capital : 6 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC FOIX 894746668

Siret : 894 746 668 00017

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 7190396

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP J18686W

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP J18686W

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : PYRENEES ISOLATION SOUFFLAGE

LIEU-DIT PATAU
09000 SAINT-JEAN-DE-VERGES

Téléphone : 05 54 67 11 67

Portable : 06 64 65 97 51

Fax :

Site Internet : pyreneesisolationsoufflage

E-mail : pis.ariège@gmail.com

Responsabilité légale :
DA SILVA AGOSTINHO ANDRE PRÉSIDENT / BREIL FLORENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	02/12/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	23/09/2026
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	11/09/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	23/09/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	20/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	05/06/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	02/12/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	15/12/2022
o Isolation des combles perdus	23/11/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	05/06/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.